



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

C-FLEX

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2021

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif C-FLEX constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2022

RSM PARIS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Ratana LYVONG
Associé

BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 736 221,82	19 389 705,05
Actions et valeurs assimilées	620 331,14	561 468,13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	620 331,14	561 468,13
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 748 630,47	4 667 157,68
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 748 630,47	4 667 157,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	1 801 829,21
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 801 829,21
Titres de créances négociables	0,00	1 801 829,21
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	25 302 528,03	12 335 039,51
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 302 528,03	12 335 039,51
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	64 732,18	24 210,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	64 732,18	24 210,52
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	248 373,91	439 396,48
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	248 373,91	439 396,48
COMPTES FINANCIERS	201 231,43	749 437,88
Liquidités	201 231,43	749 437,88
TOTAL DE L'ACTIF	29 185 827,16	20 578 539,41

BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 845 841,46	20 345 992,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 225 297,49	175 994,61
Résultat de l'exercice (a,b)	-18 771,46	-65 762,81
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	29 052 367,49	20 456 223,90
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	102 032,20	96 390,52
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	102 032,20	96 390,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	102 032,20	96 390,52
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	30 896,26	25 388,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 896,26	25 388,15
COMPTES FINANCIERS	531,21	536,84
Concours bancaires courants	531,21	536,84
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	29 185 827,16	20 578 539,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0321	0,00	305 500,77
SP 500 MINI 0322	418 440,03	0,00
XEUR FSMI SWI 0322	494 059,74	0,00
EURO STOXX 50 0321	0,00	2 236 500,00
EURO STOXX 50 0322	686 000,00	0,00
FTSE 100 FUT 0322	523 392,09	0,00
EC EURUSD 0322	877 346,77	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 3350	24 071,10	0,00
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3350	59 747,90	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3100	0,00	92 368,64
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3150	0,00	345 671,87
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 3350	175 160,21	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,97	781,43
Produits sur actions et valeurs assimilées	12 287,87	7 487,79
Produits sur obligations et valeurs assimilées	90 060,86	57 739,67
Produits sur titres de créances	0,00	705,06
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	102 359,70	66 713,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 714,94	8 038,26
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 714,94	8 038,26
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	98 644,76	58 675,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	116 115,81	124 404,27
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-17 471,05	-65 728,58
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 300,41	-34,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-18 771,46	-65 762,81

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013416773 - C-Flex Part I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0013416765 - C-Flex Part A : Taux de frais maximum de 0,70% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts C-Flex Part I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	20 456 223,90	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	29 474 287,37	20 100 114,68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 113 044,78	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	203 698,47	93 894,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 510,39	-59 600,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	787 931,96	2 059 218,24
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-27 125,76	-1 938 509,24
Frais de transactions	300,17	-9 196,26
Différences de change	78 766,08	-46 843,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	163 249,88	294 478,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>457 728,82</i>	<i>294 478,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-294 478,94</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	63 061,64	28 395,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>91 457,16</i>	<i>28 395,52</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-28 395,52</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-17 471,05	-65 728,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	29 052 367,49	20 456 223,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	905 098,06	3,11
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 843 532,41	6,35
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 748 630,47	9,46
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 380 871,07	8,20
Change	877 346,77	3,01
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 258 217,84	11,21

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 843 532,41	6,35	0,00	0,00	905 098,06	3,12	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 231,43	0,69
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531,21	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 491 934,43	8,58	0,00	0,00	0,00	0,00	256 696,04	0,88
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	201 231,43	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	531,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	104 463,64	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	48 287,02	0,17	0,00	0,00	49 628,39	0,17	0,00	0,00
Comptes financiers	95 735,69	0,33	69 588,11	0,24	32 718,19	0,11	364,32	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531,21	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 295 786,80	4,46	494 059,74	1,70	523 392,09	1,80	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	248 373,91
TOTAL DES CRÉANCES		248 373,91
DETTES		
	Frais de gestion fixe	30 896,26
TOTAL DES DETTES		30 896,26
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		217 477,65

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part C-Flex Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	275	29 474 287,37
Parts rachetées durant l'exercice	-206	-22 113 044,78
Solde net des souscriptions/rachats	69	7 361 242,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	270	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part C-Flex Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Parts C-Flex Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 115,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 504 218,41
Instruments financiers à terme	FR0000097610	CAVA OBLIG	1 504 218,41
Total des titres du groupe			1 504 218,41

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-18 771,46	-65 762,81
Total	-18 771,46	-65 762,81

	31/12/2021	31/12/2020
Parts C-Flex Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-18 771,46	-65 762,81
Total	-18 771,46	-65 762,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 225 297,49	175 994,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 225 297,49	175 994,61

	31/12/2021	31/12/2020
Parts C-Flex Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 225 297,49	175 994,61
Total	1 225 297,49	175 994,61

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	20 456 223,90	29 052 367,49
Parts C-Flex Part I en EUR		
Actif net	20 456 223,90	29 052 367,49
Nombre de titres	201	270
Valeur liquidative unitaire	101 772,25	107 601,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	875,59	4 538,13
Capitalisation unitaire sur résultat	-327,17	-69,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	3 000	73 715,20	0,26
STROEER SE	EUR	300	20 790,00	0,07
TOTAL ALLEMAGNE			94 505,20	0,33
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	400	61 328,00	0,21
ATOS SE	EUR	1 000	37 390,00	0,13
BNP PARIBAS	EUR	250	15 192,50	0,05
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 000	12 550,00	0,04
RENAULT SA	EUR	1 600	48 872,00	0,17
ROTHSCHILD AND CO	EUR	1 000	40 350,00	0,14
SEB	EUR	200	27 380,00	0,09
SOPRA STERIA	EUR	750	118 125,00	0,41
TOTALENERGIES SE	EUR	3 000	133 890,00	0,46
TOTAL FRANCE			495 077,50	1,70
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	250	30 748,44	0,11
TOTAL SUISSE			30 748,44	0,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			620 331,14	2,14
TOTAL Actions et valeurs assimilées			620 331,14	2,14
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	250 000	256 696,04	0,88
TOTAL ESPAGNE			256 696,04	0,88
FRANCE				
BNP PAR E3R+0.85% 22-09-22	EUR	900 000	905 098,06	3,12
TOTAL FRANCE			905 098,06	3,12
ITALIE				
ITALIE 5.5% 01/09/2022	EUR	1 500 000	1 586 836,37	5,46
TOTAL ITALIE			1 586 836,37	5,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 748 630,47	9,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 748 630,47	9,46
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMILTON SHORT DURATION I	EUR	190	1 971 858,00	6,79
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI DP	EUR	2	1 488 706,91	5,13
BTP TRESORERIE C	EUR	269	2 880 653,75	9,91
CAVA OBLIG	EUR	361	1 504 218,41	5,17
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	4	296 362,16	1,02
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	270	2 829 270,60	9,74
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	13	2 760 096,43	9,50
LA FRANCAISE TRESORERIE I	EUR	26,2115	2 807 545,22	9,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	14 000	176 778,00	0,61
OSTRUM SRI MONEY 6M I	EUR	278	2 878 826,22	9,91
SG MONETAIRE PLUS 3D	EUR	57	1 338 250,33	4,60
UNION + SI.3 DEC	EUR	8	1 508 438,00	5,19
TOTAL FRANCE			22 441 004,03	77,24
IRLANDE				
GAVE CH ONSH RMB BD FD-B EUR	EUR	16 000	1 758 080,00	6,05
TOTAL IRLANDE			1 758 080,00	6,05
LUXEMBOURG				
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITETFDAILY HDGEUR C	EUR	550	144 573,00	0,50
AXA US SHORT DURA.H.Y.I EUR C	EUR	1 340	215 606,00	0,74
LYXOR COMMODITIES THOMSON	EUR	12 500	242 625,00	0,83
REUTERS/CORECOMMODITY CRB TR UCITS	EUR	6 000	500 640,00	1,73
LYXOR INDEX FUND-LYXOR IBOXX	EUR	6 000	500 640,00	1,73
TOTAL LUXEMBOURG			1 103 444,00	3,80
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			25 302 528,03	87,09
TOTAL Organismes de placement collectif			25 302 528,03	87,09
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0322	USD	-7	-8 810,02	-0,03
EURO STOXX 50 0322	EUR	16	22 720,00	0,08
FTSE 100 FUT 0322	GBP	6	15 150,07	0,05
SP 500 MINI 0322	USD	2	11 497,54	0,04
XEUR FSMI SWI 0322	CHF	4	15 364,57	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			55 922,16	0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			55 922,16	0,19
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 3350	EUR	-10	-1 550,00	-0,01
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3350	EUR	-10	-8 000,00	-0,03
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 3350	EUR	-25	-27 750,00	-0,09
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-37 300,00	-0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-37 300,00	-0,13
TOTAL Instruments financier à terme			18 622,16	0,06
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-15 920	-15 364,57	-0,05
APPEL MARGE CACEIS	USD	-3 056,27	-2 687,54	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-22 720	-22 720,00	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-12 720	-15 150,07	-0,05
TOTAL Appel de marge			-55 922,18	-0,19
Créances			248 373,91	0,86
Dettes			-30 896,26	-0,11
Comptes financiers			200 700,22	0,69
Actif net			29 052 367,49	100,00

Parts C-Flex Part I	EUR	270	107 601,36
----------------------------	------------	------------	-------------------

MOBILIS

FAMILY OFFICE

GESTION

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

C-Flex
2021

C-FLEX

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

L'actif net du FCP à la clôture de son second exercice au 31 décembre 2021 est de 29.1 millions EUR contre 20,5 millions EUR au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative De la part I s'établit à 107,601.36 Euro. Au cours de cet exercice, la performance de la part a donc été de 5.73 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

➤ LES MARCHES

L'année 2021 a été marquée, après la forte récession de 2020, par la une forte reprise économique favorisée par déconfinement progressif des principales économies rendu possible par la vaccination massive contre le Covid. Cette forte reprise de la demande, combinée à la poursuite des confinements en Chine, a entraîné des ruptures dans certaines chaînes d'approvisionnement et une hausse de l'inflation au cours du second semestre.

La marchés actions après quelques hésitations en début d'année liées à des confinements dans certaines régions du monde et au retard dans la vaccination, ont poursuivi leur progression entamée fin 2020. Celle-ci a été stoppée en fin d'année avec l'émergence du variant omicron qui a entraîné un retour de la volatilité.

Du côté des taux, la volatilité fut plus élevée avec une tendance à la hausse pour le 10 ans allemand qui est passé de -0.57 % fin 2020 aux alentours de - 0.10 % en mai puis a oscillé entre 0.50 % et - 0.10% en octobre pour rebaisser légèrement à - 0.18 % fin 2021. Sur l'ensemble de l'année les spreads de crédit furent relativement stables avec une baisse continue jusqu'à l'automne et une légère hausse en fin d'année.

➤ POLITIQUE DE GESTION

La prise de risque du fonds fut un peu plus importante en 2021 avec une exposition actions qui fut montée à 26 % fin février début mars avant d'être abaissée progressivement pour terminer l'année à 12.5 %. Elle fut nettement la plus importante contributrice à la performance avec près de 5 % et une performance de plus de 30 %. Du côté obligataire, l'exposition fut abaissée progressivement étant

donné les risques inflationnistes, passant de 48 % en début d'année à 23 % en fin d'année. Sa contribution fut également positive (1.2 %) grâce à l'exposition aux obligations chinoises.

L'exposition directe en devises fut également abaissée de 4.8 % à 0.7 % avec une contribution légèrement positive tandis que celle en matières premières fut maintenue autour de 1 % pour profiter de la hausse de celle-ci, avec une performance de 50 % pour une contribution de plus de 0.50 %.

➤ **PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR TITRES**

Les principaux mouvements sur titres hors dérivés sur lesquels l'activité est constante, furent plus nombreux sur les actions avec plus de 20 actions traitées. Du côté obligataire, elle consista essentiellement à la vente ou réduction des positions.

Du côté des trackers, nous avons investi sur Amundi Japan Topix ETF.

➤ **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

La méthode du calcul du risque global utilisé est celle de l'engagement selon la méthode suivante

Nous additionnons l'engagement de chaque contrat financier pris individuellement après compensation et en le convertissant à la valeur de marché de l'actif sous-jacent.

➤ **CHOIX DES INTERMEDIAIRES ET DES CONTREPARTIES**

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services de Mobilis Gestion s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service de la contrepartie auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Négociation et Middle-Office.

➤ **POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL**

La Société de gestion a une politique de vote qu'elle n'a pas eu l'occasion d'exercer au cours de l'exercice.

➤ **CRITERES ESG**

C-Flex ne tient pas compte des critères ESG dans sa politique d'investissement.

➤ **COMMISSION DE MOUVEMENT**

La société de gestion Mobilis Gestion ne perçoit aucun frais de transaction, incluant les frais d'intermédiation. La clé de répartition de ces frais est :

Société de Gestion : 0%

Dépositaire/Broker : 100%

➤ POLITIQUE DE REMUNERATION

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2021, Mobilis Gestion, société de gestion du fonds CAVA OBLIG, a versé à ses salariés les rémunérations suivantes :

En K€	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Total des rémunérations
Montant total des rémunérations brutes versées au personnel (nombre de bénéficiaires = 6)	380 K€	131K€	511 K€

En K€	Cadres supérieurs	Autres membres du personnel	Total
Montant agrégé des rémunérations brutes versées aux membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du FIA	384 K€	Néant	384 K€

➤ CONSEQUENCES DE LA CRISE LIEE AU COVID-19

La crise liée au Covid-19 n'a pas engendré pour le fonds C-Flex d'événement significatif au cours de l'exercice 2021 ou après sa clôture.

➤ INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Le règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations

environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable. Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Aujourd'hui MOBILIS GESTION ne considère pas le risque de durabilité dans sa politique de gestion en raison de la complexité de sa mise en œuvre et de la difficulté d'obtenir des informations homogènes sur tous les investissements. Cependant la société de gestion étudie la pertinence et les moyens nécessaires pour intégrer une analyse des critères ESG dans ses décisions d'investissement. En conséquence, l'OPCVM n'intègre pas les considérations de risque de durabilité dans ses décisions d'investissement. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental